

Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantiers.

Organismes	Personnes ressources (optionnel)
OMH Joliette	Alexandre Rivet
Table concertation groupes de femmes de Lanaudière	Amy Magowan Green
Table des préfets	Sabrina Barbeau
Ville Mascouche, Loisirs	Chantal Filion
Comité local logement D'Autray	Daphné Kelly
SLOP	Denise Robitaille
Direction Santé Publique	Élyse Brais
Direction Santé Publique	Stephan Léger
Élue, Ville Terrebonne	Evelyne Hamon
Citoyen	Fabien Michaud
Citoyen	Jean Lemieux
MRC Montcalm	Jacinthe Mailhot
Comité local logement Montcalm	Christian Perreault
ORH Lanaudière Nord (Montcalm ET Matawinie)	Jean-Philippe Bisson
Élue, Ville Repentigny	Jennifer Robillard
Fédération OSBL habitation 3 L	Yasmine-Audrey Iounousse
Habeo	Josiane Hébert
Habeo	Amélie Peland
Élu Ville de Joliette	Luc Beauséjour
Élue, Lanoraie	Lynne Clermont
Économie Sociale Lanaudière	Marco Boudreault
DSL	Marion Macé
Propulsion Lanaudière	Miren Catalan
CLDS Joliette	Danielle Jean
Élue, Ville L'Assomption + comité porteur logement L'Assomption	Nathalie Ayotte
Un toit pour tous	Serge Desjardins
Loisirs, Ville Repentigny	Stéphanie Gilbert
CLDS Matawinie (Niveau MRC)	Susan Stockley
Ministère des affaires municipales et de l'habitation	Véronique Jetté-Nantel
Élu, Ville Terrebonne	Vicky Mokas
aphpssj (association des personnes handicapées physiques et sensorielles se	Yves Laurin

Veillez présenter les étapes réalisées menant à la révision du plan de travail.**Novembre 2025 en CHANTIER :**

Atelier « Les 6 chapeaux de Bono » visant principalement à faire ressortir des pistes d'actions alignées sur nos axes et priorités.

Janvier 2026 en COCO :

- Révision des actions actuellement au plan d'action (Cesser, Conserver, Corriger)
- Reformulation et classement des actions identifiées lors de l'atelier de novembre.

Janvier 2026 en CHANTIER :

- Présentation et bonification des modifications apportées aux actions suite à l'atelier des 6 chapeaux.
- Priorisation des actions : Un formulaire en ligne a été envoyé aux partenaires présent lors du chantier visant à prioriser chacune des actions du plan d'action. La priorisation visait à identifier les dossiers où nous devons mettre nos efforts et où on veut attribuer des sommes.

Février 2026 en COCO

- Analyse de la priorisation des actions
- Bonification d'une proposition de plan d'action
- Analyse et recommandations budgétaires

Février 2026 en CHANTIER

Présentation détaillée du plan d'action et adoption par consentement :
du plan d'action, un axe à la fois,
du budget 26-28,
du fiduciaire.

Fin février : Corrections mineures tel qu'entendu lors du chantier

27 février : Dépôt à la Table des préfets

En cours d'année 2026

Identification d'indicateurs de succès/indices de progression

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan d'action tels qu'identifiés par le territoire.

1 Une coordination régionale assure la continuité du Chantier, notamment la planification des rencontres, le soutien aux comités et la circulation d'information entre les partenaires.

La ressource sera soutenue par un comité de coordination afin d'assurer le bon fonctionnement du chantier.

- Les rencontres du coco, d'une durée de 2,5 heures ont lieu environ aux 2 mois.
 - planifier les rencontres du grand chantier
 - Soutenir la ressource dans ses fonctions
 - Servir d'instance d'orientation et permettant des ajustements d'actions en fonction des enjeux, des opportunités et des apprentissages.
- 6 rencontres de chantier annuellement de 2,5 heures.
- Des comités de travail spécifique sur certains dossiers sont en place (Agent facilitateur, Vitrine habitation, comité formation/transfert de connaissance, Menus travaux). D'autres pourront s'ajouter selon les besoins.
- Un ordre du jour des grands chantiers qui reprend chacun des axes du plan d'action afin de s'assurer que l'ensemble des travaux du plan d'action soient pris en compte lors des rencontres.
- Point statutaire à l'ordre du jour du chantier pour le suivi de chacun des projets afin de favoriser la réflexion collective autour de ces projets.
- Rencontre d'intégration sont offertes aux nouveaux partenaires afin de présenter le fonctionnement du chantier et un survol de nos projets en cours.
- Soutien de la ressource par le fiduciaire et l'équipe de Développement social Lanaudière (réunions d'équipe, accompagnement et liaison avec l'ensemble du territoire, suivi individuels, communauté de pratique lanauoise en nationale.
- Évaluation des travaux du chantier dans le cadre de la démarche lanauoise.

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. COMPLÉMENTARITÉ : Veuillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu (local et au régional)

- La coordination régionale assure un arrimage continu avec les comités locaux en participant activement aux rencontres des comités, et parfois des sous-comités selon la nature des travaux.
- Un point statutaire « Nouvelles des comités locaux » est à l'ordre du jour des rencontres du chantier régional en habitation afin de partager les avancés de leurs travaux. C'est ici qu'on voit la magie opérée, où les connexions se font entre les comités logements et où des collaborations prennent racine.
- Un point statutaire « Nouvelles du chantier » est à l'ordre du jour de certains comités locaux favorisant l'arrimage bi-directionnel.
- La coordination du chantier habitation a participer activement à la rédaction de plusieurs plans d'action locaux en habitation s'assurant de la complémentarité des travaux dès leur réflexion.
- Les travaux du chantier régional en habitation sont complémentaires aux actions déjà en place dans le milieu en renforçant la mobilisation municipale autour des enjeux en habitation et en approfondissant la compréhension des défis et des besoins vécus sur les territoires.
- Les nombreux échanges et collaborations avec le milieu municipal permettent de créer des liens durables, de soutenir une lecture commune des enjeux et de faire le pont entre les municipalités et les comités locaux, contribuant ainsi à fluidifier les démarches et à soutenir la mise en œuvre des actions locales.
- Cette complémentarité se traduit notamment par des actions de sensibilisation et d'arrimage (dont celles liées à l'acceptabilité sociale et au *pas dans ma cour*), par le soutien au développement d'agents facilitateurs et par la cohérence recherchée entre les différents plans d'action, afin de renforcer et amplifier les travaux déjà portés par le milieu.
- Complémentarité politique : Une rencontre avec la Table des préfets est tenue afin d'assurer l'arrimage des actions qui touchent le milieu politique, et ce, en amont des travaux.

2. PRIORITÉS TRANSVERSALES : Est-ce que les priorités transversales sont traitées dans les travaux du chantiers.

Information et communication

- Les actions du chantier régional en habitation s'inscrivent en forte complémentarité avec la priorité Information et communication, en contribuant au développement et au partage d'une connaissance commune des enjeux en habitation.
- Par la veille, la mise en cohérence des initiatives, l'analyse des travaux collectifs et le transfert des apprentissages, le chantier soutient une information structurée, ancrée dans les réalités du territoire et utile à la prise de décision collective, en appui aux mécanismes existants.

Service de proximité

- Le chantier régional en habitation contribue directement à la priorité **Services de proximité** par l'amorce du déploiement du projet recherche-action **Menus travaux**, un service de petits travaux à la maison permettant de garder nos aînés plus longtemps chez eux.
- Les actions du chantier régional en habitation s'inscrivent dans une démarche de **recherche-action** visant à renforcer l'arrimage entre les **besoins des ménages**, les **acteurs locaux** et les **orientations régionales** en matière de logement social et communautaire.

Développement des jeunes enfants

- Les actions du chantier régional en habitation contribuent de façon complémentaire au **développement des jeunes enfants** par la production, la mise en valeur et le transfert d'informations permettant de mieux comprendre les liens entre conditions d'habitation, milieux de vie et bien-être des familles.
- En s'appuyant notamment sur des travaux et des études portant sur l'acceptabilité sociale et l'aménagement des milieux de vie, le chantier contribue à faire évoluer les perceptions et à soutenir la prise de décision des municipalités en faveur de projets de logements sociaux et communautaires favorables aux familles.

Axe d'intervention : Mobilisation et collaboration

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 1,1 Mobiliser les acteurs autour du chantier habitation	1,1,1 Accentuer la mobilisation afin d'avoir une diversité d'acteurs incluant le milieu politique municipal et provincial	DS Lanaudière	Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.	1,1,1,1 Le chantier accueille des partenaires provenant de toutes les MRC et de provenances diversifiées.		26-28	1, Identifier les acteurs à mobiliser 2, Créer des conditions favorables à l'accueil des partenaires 3, Assurer un climat propice aux échanges et à la prise de parole	
			Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.	1,1,1,2 Des espaces d'échanges adaptés aux élus sont mises en place.		26-28	1, Identifier les besoins et contraintes des élus. 2, Définir des modalités d'échanges adaptées. 3, Planifier et mettre en place des espaces d'échanges 4, Animer les échanges et favoriser le dialogue 5, Assurer un suivi et ajuster les modalités.	

Chantier Habitation 2026-2028

			Comités locaux logement Démarches territoriales, Partenaires du chantier,	1.1.1 3 L'émergence d'ambassadeur régionaux est soutenue		26-28	1, Identifier des acteurs engagés et mobilisateurs 2, Valoriser leur contribution 3, Offrir des occasions de visibilité et de rayonnement. 4, Outiller les acteurs jouant un rôle d'ambassadeur. 5, Maintenir un lien avec les ambassadeurs et soutenir l'engagement.
			Comité locaux logement TPL, Partenaires du chantier Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.	1.1.1.4 La désignation d'élus responsables de l'habitation est soutenue		26-28	1, Assurer l'arrimage avec la table des préfets en amont des autres travaux. 2, Mettre en lumière l'importance d'un leadership politique en habitation 3, Profiter des espaces d'échanges adaptés (1,1,1,2) pour favoriser le discussion sur la gouvernance locale en matière d'habitation. 4, Valoriser les élus engagés 5, Partager des repères sur le rôle d'élus responsable. 6, Soutenir les démarches de formalisation, lorsque souhaité.
1,2 Favoriser la collaboration	1,2,1 Identifier les besoins en termes de collaboration et faciliter la mise en œuvre des solutions identifiées tout en restant à l'affût des opportunités.	DS Lanaudière	Travaux en collectif	1.2.1.1 Les partenaires du chantier identifient des zones de collaboration.		26-28	1, Être à l'écoute des besoins des partenaires. 2, Identifier des opportunités ponctuelles de collaboration 3, Faciliter les mises en lien, lorsque pertinent.

Chantier Habitation 2026-2028

	<p>1.2.2 Intensifier la liaison locale-régionale et le soutien entre les travaux des différentes initiatives locales en matière d'habitation.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Comités locaux logement Démarche territoriales Communauté de pratique lanauoise.</p> <p>Comités locaux logement Démarches territoriales</p>	<p>1.2.2.1 : Les comités locaux ont une meilleure connaissance des travaux dans les autres MRC ainsi que ceux du chantier, ce qui favorise le partage d'expertise, d'informations et de réflexion collective entourant l'habitation</p> <p>1.2.2.2 Le chantier contribue activement à la mise en œuvre des initiatives locales.</p>		<p>26-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Maintenir une participation active aux comités locaux 2, Partager les informations pertinentes entre les territoires 3, Mettre en relation les initiatives et expertises 4, Nourrir la réflexion collective régionale. <p>26-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Identifier les initiatives locales auxquelles le chantier peut contribuer. 2, S'impliquer dans les travaux des initiatives locales 4, Soutenir les arrimages nécessaires à la mise en œuvre. 5, Ajuster la contribution en fonction de l'évolution des initiatives. 6, Documenter sommairement les contributions et apprentissages. 	
--	---	----------------------	--	---	--	---	--

Chantier Habitation 2026-2028

<p>1,3 Assurer la poursuite et la consolidation des projets structurants (Vitrine et agents)</p>	<p>1.3.1 Maintenir, bonifier et animer le projets vitrine habitation.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Réalisation des travaux : Habeo, DSP, FOSBLH3L, Volet promo : Municipalités Intervenants de première ligne SARL</p>	<p>1.3.1.1 La vitrine habitation est pérennisée et pleinement utilisés par le milieu.</p>	<p>Budget an 1 : 7 590 Budget an 2 : 3 856</p>	<p>26-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Mobiliser les organisations pour l'alimentation de la Vitrine 2, Lancer officiellement la Vitrine, 3, Promouvoir l'outil auprès des intervenants de première ligne 4, Promouvoir la Vitrine auprès du grand public 5, Extraire, analyser et structurer les données issues de la Vitrine. 6, Vulgariser et diffuser les données. 7, Maintenir et bonifier la Vitrine. 	<p>11 446,00 \$</p>
--	---	----------------------	---	---	--	--	---------------------

Chantier Habitation 2026-2028

	1.3.2 Maintenir, bonifier et animer le projet agent facilitateur	Habeo	Habeo, TPL, DSP, DSL Habeo, MRC, Élus, OC, Comité local logement	1.3.2.1 Le projet pilote se déploie en assurant une transférabilité et sa pérennité.	An 1 :22 680\$ An 2 :12 600\$	26-28 AN 1 1, Assurer la coordination régionale du projet pilote 2, Animer et coordonner le comité de pilotage régional 3, Soutenir la mise en place du comité de gouvernance local selon notre expertise 4, Contribuer activement à une mise en œuvre cohérente du projet pilote 5, Coordonner la démarche de recherche de financement et de pérennisation. An 2 1, Poursuivre la démarche de recherche de financement et de pérennisation. 2, Piloter l'évaluation du projet 3, Documenter les apprentissages et préparer la transférabilité 4, Évaluer les possibilités de déploiement d'une 2e phase vers la régionalisation. 5, Selon les opportunités amorcés la mise en oeuvre vers la régionalisation.	35 280,00 \$
1,4 Favoriser le développement de nouveaux projets collectifs au sein du chantier	1.4.1 Saisir des opportunités de développement de projets collectifs au sein du chantier.	DS Lanaudière	Coco Partenaires du chantier	1.4.1.1 De nouveaux projets structurants sont réfléchis collectivement et les opportunités pour leur réalisation sont saisies.		26-28 1, Repérer les opportunités émergentes 2, Qualifier et prioriser les opportunités 3, Créer des espaces de réflexion collective autour de ces opportunités 4, Soutenir l'émergence de ces projets collectifs 5, Saisir les opportunités favorables à la réalisation 6, Clarifier le rôle du chantier dans la suite des projets.	

Axe d'intervention 2 : Vision et leadership régional

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (ontionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
2 2,1 Renforcer le leadership régional	2,1,1 S'assurer d'une suite à l'engagement des municipalités à la déclaration Habiter Lanaudière.	DS Lanaudière	<p>Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.</p> <p>Municipalités MRC Table des préfets</p> <p>Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.</p>	<p>2.1.1.1 Les municipalités poursuivent leur engagement issu de la déclaration Habiter Lanaudière.</p> <p>2.1.1.2 Les municipalités et les MRC participent à la documentation des retombées de leur adhésion à la déclaration</p>		26-28	<p>1, Positionner la Déclaration comme cadre de référence régional</p> <p>2, Mettre en valeur les engagements municipaux et gestes cohérents découlant de la Déclaration.</p> <p>3, Maintenir la Déclaration vivante dans les espaces existants</p> <p>4, S'appuyer sur la déclaration pour porter les enjeux de l'habitation à l'échelle régionale.</p>	
						27-28	<p>1, Définir une démarche de documentation des retombées de la déclaration</p> <p>2, Concevoir un outil de collecte adapté</p> <p>3, Identifier et mobiliser les personnes-ressources à consulter</p> <p>4, Recueillir, compiler et analyser l'information</p> <p>5, Produire une synthèse des retombées</p> <p>6, Diffuser et valoriser les résultats</p> <p>Lien avec 2,2,2,2</p>	

Chantier Habitation 2026-2028

<p>2,1,2 Favoriser la collaboration avec les municipalités, les MRC selon leurs besoins, tout en demeurant à l'affut de ce qu'ils peuvent faire en matière d'habitation.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Municipalités, MRC, élus, DG,urbanistes, table des préfets</p> <p>Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.</p>	<p>2.1,2,1 Des relations de collaboration sont développer avec et entre les municipalités et les MRC, en fonction de leurs besoins.</p>		<p>26-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Être à l'écoute des besoins et réalités municipales 2, Développer des liens avec les municipalités 3, Identifier des opportunités de collaboration sur des enjeux communs. 4,Faciliter les échanges et les mises en relation
		<p>Municipalités MRC Table des préfets</p> <p>Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.</p>	<p>2.2.2.2 Les initiatives et leviers d'interventions de nos municipalités en habitation sont connus et suivis.</p>		<p>27-28</p> <p>(arrimage possible avec 2,1,1,2 - documenter les retombées de la déclaration)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Définir les types d'initiatives et de leviers à documenter. 2, Concevoir des outils de collecte 3 Mobiliser les personnes-ressources municipales 4, Compiler et structurer l'information 5, Diffusion l'information 5, Assurer un suivi des initiatives 6, Utiliser l'information pour soutenir les collaborations intermunicipales.

Chantier Habitation 2026-2028

<p>2,1,3 Diffuser les demandes d'appui à des projets liés à l'habitation et en assurer le suivi.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Partenaires du chantier DS Lanaudière Instance ayant un besoin</p>	<p>2.1.3.1 Les partenaires du chantier sont invités à appuyer des projets en habitation.</p>	<p>26-28</p>	<p>1, Recevoir et prendre connaissance des demandes d'appui 2, Vérifier la pertinence des demandes 3, Diffuser les demandes d'appui auprès des partenaires. 5, Faciliter la circulation de l'information</p>
<p>2,1,4 Accompagner les municipalités dans l'élaboration et la prise de position collectives, lorsque souhaité.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Partenaires du chantier Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.</p>	<p>2.1.4.1 Les municipalités sont en mesure de se positionner collectivement sur des enjeux en habitation, de façon concertée et cohérente.</p>	<p>27-28</p>	<p>1, Planifier une rencontre d'arrimage avec la Table des préfets en amont de cette action. 2, Repérer les enjeux émergents ou structurants en habitation 3, Offrir un soutien aux municipalités intéressées à approfondir un enjeu 4, Appuyer au besoin la diffusion des prises de position</p>

Chantier Habitation 2026-2028

	2,1,5 Améliorer les canaux de communication entre les différentes instances.	DS Lanaudière	TPL, DSL, Attachés politique provincial et fédéral, Comités locaux logement Consultation du comité pour les actions municipales.	2.1.5.1 L'information et les travaux circulent efficacement entre les comités locaux, le milieu politique et municipal, la TPL et le chantier afin d'inspirer tous et chacun.		26-28 1, Assurer une présence active et structurée au sein des comités locaux. 2, Participation et partage d'information/outils aux comités logements 3, Maintenir ou intégrer un point statutaire du chantier aux comités locaux habitation. 4, Maintenir un espace d'échange pour les comités locaux logement lors des chantiers. 5, Conserver le point statutaire « Nouvelles des partenaires » lors des chantiers 6, Création d'un réseau de contacts municipaux et politique favorisant la circulation de l'information (lien avec 2,3,2,1) 7, Développer des moyens de communication adaptés aux milieux politique et municipal.	
2.2 Maintenir le bon fonctionnement et la pérennité du chantier	2.2.1 Définir des canaux et des moyens de communication entre les partenaires.	DS Lanaudière	Partenaires du chantier DS Lanaudière	2.2.1.1 Les communications entre la coordination et les partenaires du chantier sont claires, fluides et pertinentes.		26-28 1, Évaluer nos moyens de communication 2, Identifier les besoins et attentes des partenaires. 3, Ajuster les stratégies de communication selon nos besoins. 4, Mettre en œuvre et tester les ajustement.	

Chantier Habitation 2026-2028

<p>2.2.2 Poursuivre les travaux sur la gouvernance et améliorer les processus décisionnels.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Coco Comité de gouvernance à mettre en place.</p>	<p>2.2.2.1 Les modes de fonctionnement du chantier et les processus décisionnels sont clairement définis et adaptés aux besoins des partenaires et du chantier dans le respect de leurs limites organisationnelles.</p>	<p>26-27</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1, Mettre en place un comité de réflexion sur la gouvernance 2, S'inspirer des pratiques et cadres de gouvernances existants dans la Démarche lanaudoise, 3, Impliquer les partenaires dans la réflexion afin que le collectif s'identifie aux travaux et se l'approprie. 4, Clarifier et formaliser les modes de fonctionnement 5, Valider et diffuser le document de gouvernance 6, Assurer l'appropriation et la mise à jour du document
<p>2.2.3 Rechercher les meilleures options pour assurer la pérennité du chantier.</p>	<p>DSL</p>	<p>Coco, Philanthropie Lanaudière, DSL</p>	<p>2.2.3.1 Le chantier habitation est pérennisé au-delà de la démarche lanaudoise.</p>	<p>26-28</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1, Clarifier les besoins et les fonctions à pérenniser 2, Explorer différents scénarios de pérennisation 3, Analyser la faisabilité des options identifiées 4, Impliquer les partenaires dans la réflexion 5, Identifier une ou des avenues à privilégiées 6, Planifier la mise en oeuvre de la pérennisation

<p>2.3. Renforcer l'influence régionale auprès des instances nationales en tenant compte des orientations de nos instances politiques.</p>	<p>2.3.1 Participer à la communauté de pratique nationale en logement.</p>	<p>Réseau Québécois du développement social</p>	<p>Autres démarches collective en habitation à travers le Québec</p>	<p>2.3.1.1 Les partenaires sont informés des pratiques et enjeux en habitation ailleurs au Québec, et le chantier contribue aux échanges et réflexions à l'échelle nationale.</p>		<p>26-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Participer activement à la communauté de pratique national en logement. 2- Partager l'expertise et les expériences lanaudoises 3, Recueillir, analyser et vulgariser les informations pertinentes. 4, Transmettre l'information aux partenaires du chantier 5, Intégrer les apprentissages des travaux de d'autres régions dans ceux du chantier habitation. 3- Récolter l'information issues des rencontres et la transmettre aux partenaires lorsque pertinent. 	
	<p>2.3.2 Identifier les meilleurs canaux de communication envers les gouvernements.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Consulter le comité pour les actions municipales.</p> <p>Attachés politique Frapru CdP logement Nationale</p>	<p>2.3.2.1 Les travaux du chantier sont communiqués facilement et régulièrement aux gouvernements (fédéral, provincial, MRC, municipal, ministères ciblés).</p>		<p>27-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Créer un réseau de contacts politiques 2, Clarifier les besoins et priorités en communication 3, Identifier les canaux et formats de communication les plus pertinents 4, Planifier les communications gouvernementales 5, Déployer les communication et assurer le suivi. <p>(liens avec 2,2,2,2 et 2,3,2,1)</p>	

Chantier Habitation 2026-2028

	<p>2.3.3 Participer aux différentes actions nationales ou locales, pertinentes et informer les partenaires.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Coordination</p>	<p>2.3.3.1 Le chantier est présent dans des événements nationaux pertinents et les partenaires sont informés.</p>	<p>26-28</p>	<p>1 Participer à des événements nationaux et transmettre l'information pertinente aux partenaires 2, Participer à la communauté de pratique lanaudoise 3 Faire rayonner nos travaux (lors d'événements locaux et dans d'autres régions)</p>	
	<p>2.3.4 Envoyer lettres, déclaration, mémoires ou autre, appuyés par un ensemble d'acteurs, en prenant en considération les orientations politiques.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>Création d'un comité, au besoin, selon l'intérêt et la disponibilité des partenaires du chantier.</p>	<p>2.3.4.1 Nous portons nos messages collectifs auprès des gouvernements.</p>	<p>27-28</p>	<p>1, S'appuyer sur une prise de position collective. 2, Définir collectivement le sujet de nos interventions. 2, Le document est validé par le collectif. 3, Le message est transmis auprès des instances choisies collectivement.</p>	
	<p>2.3.5 S'associer avec d'autres régions pour porter des messages.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>CdP logement nationale, Autres démarches en habitation hors région, Autres instances en DS à travers le Québec</p>	<p>2.3.5.1 Les messages du chantier envoyés aux gouvernements sont plus forts grâce à l'association de d'autres régions.</p>	<p>26-28</p>	<p>1, Des relations sont développées avec d'autres régions. 2, Un message commun est élaborer 3, Les partenaires adoptent le message commun 4, Le message commun est envoyé aux instances concernées.</p>	

Axe d'intervention 3 : Documentation, veille et transfert de connaissances et d'actions

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
1 3,1 Assurer une veille en habitation	3.1.1. Assurer une veille en habitation, incluant les besoins et transmettre l'information (incluant les projets sociaux et communautaires).	DS Lanaudière	DSL Partenaires du chantier	3.1.1.1 Identifier les éléments de veille qui sont déjà effectuée par des partenaires et assurer une veille sur ce qui n'est pas recensé.		26-28	1, Recenser les partiques de veille existantes auprès des partenaires. 2, Identifier les angles morts et besoins non couverts. 3, Définir collectivement les priorités de veille du chantier	
			DSL, Partenaires du chantier	3.1.1.2 Les bons coups en habitation sont recensés et le chantier en fait la promotion.		26-28	1, Les bons coups en habitation sont recensés en continu lors de la veille 2, Les bons coups identifiés sont transmis avec la revue de presse mensuellement.	
			DSL Partenaires du chantier Comités logement locaux	3.1.1.1 Les informations sont rassemblées et partagées avec nos partenaires		26-28	1, Réévaluer les moyens et la fréquence de diffusion de la veille. 2, Les éléments de veille sont rassemblés et structurés.	

Chantier Habitation 2026-2028

	3,1.2 Maintenir une veille active sur les possibilités d'action et d'intervention des municipalités et MRC en matière d'habitation est réalisée.	DS Lanaudière	Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.	3.1.2.2 Les possibilités d'action et d'intervention des municipalités et des MRC en matière d'habitation sont documentées, analysées et partagées afin de soutenir la prise de décision et l'arrimage des actions locales et régionales	27-28	<ol style="list-style-type: none"> 1, Créer d'un groupe de travail. 2, Clarifier le cœur de la veille (quels types d'outils ou d'interventions). 3, Élaborer un outils de collecte de données. 4, Recueillir l'information auprès des municipalités/MRC 5, Compiler, analyser et interpréter les données recueillies 6, Vulgariser et diffuser les résultats de la veille. (liens avec 2,1,1,2 + 2,2,2,2)
3.2 Documenter les enjeux	3.2.1 Identifier les besoins et recenser la documentation et/ou expertise.	DS Lanaudière	Sous-comité répertoire/comité logement de D'Autray DSL Partenaires du chantier DSP	3.2.1.1 Les besoins sont identifiés et la documentation est recensée pour répondre aux besoins des partenaires	26-27	<ol style="list-style-type: none"> 1, Développer un outil d'identification des besoins en documentation. 2, Recenser la documentation et les outils existants en habitation selon les besoins identifiés.(en collaboration avec le sous-comité répertoire du comité logement de D'Autray.)
	3.2.2 Structurer les connaissances et expertises en habitation	DS Lanaudière	DSL Partenaires du chantier Comités logement locaux	3.2.2.1 L'information est rassemblée et structurée pour faciliter la recherche.	27-28	<ol style="list-style-type: none"> 1, Les résultats du recensement des outils en habitation est structuré et classé afin de faciliter l'accès à la documentation. 2, Un moyen de diffusion permet de rendre facilement accessible cette information aux partenaires. 3, S'assurer que cette banque d'outils soit connue et utilisée par les partenaires, municipalités, etc.

Chantier Habitation 2026-2028

	3.2.3 Au besoin, développer des outils et produire de la documentation.	DS Lanaudière	DSL Au besoin, création d'un comité de travail selon les intérêts et la disponibilité des partenaires.	3.2.3.1 De la documentation et/ou des outils sont produits pour répondre aux besoins des partenaires.(exemple pas dans ma cours, acceptabilité sociale)		27-28 1,1 Un comité de travail est créé. 1,2 Recherche de financement complémentaire pour réaliser les travaux. 1,3 Une étude et/ou des d'outils sont réalisés. 3, Les résultats sont diffusés aux partenaires, municipalités, MRC et autres partenaires. 4, Des activités de vulgarisation pourraient être organiser selon les besoins.	5 000,00 \$
3,3 Favoriser le transfert de connaissances et d'actions	3.3.1 Identifier les besoins en termes d'information et de formation ou tout outil pertinent en lien avec l'habitation et assurer le transfert de connaissances.	DS Lanaudière	DSL Mettre en relation avec : Comité pour actions municipales Création d'un comité visant la réflexion et la préparation du transfert de connaissance (selon l'intérêt et la disponibilités des partenaires du chantier)	3.3.1.1 Les besoins en information et en formation sont identifiés et donnent lieu à des événements et des outils visant à informer, mobiliser et engager les acteurs en habitation.		27-28 Organisation d'un événement régional 1, Création d'un comité de travail. 2, Évaluation des besoins à partir des études réalisés par le chantier (3,1,1,2 + 3,2,2,1 + 3,2,3,1) 3, Planification de la programmation selon les besoins identifiés. 4, Rassembler les informations issues du forum et en faire une synthèse. 5, Diffuser l'information aux partenaires, milieu municipal et autres parties intéressées.	8 000,00 \$

Axe d'intervention 4 : Accessibilité à divers modèles d'habitat

Objectifs	Moyens / Actions / Projets	Organisme(s) responsable(s) et fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats (changements souhaités)	Indices de progression / indicateurs (optionnel)	Échéancier		Budget
						Date	Étapes	
4.1 Faire découvrir les différents modèles d'habitat	4.1.1 Diffuser les différents modèles d'habitation	DS Lanaudière	Habeo Fédération OSBL d'Habitation Formation d'un comité afin de structurer l'ensemble des actions touchant le milieu municipal formé d'élus, d'employés municipaux, table des préfets, d'un représentant des comités locaux logement.	4.1.1.1 Les municipalités, les promoteurs immobiliers et les porteurs de projets sont informés des différentes options en habitation.		26-27	Visites terrains 1, Identifier des projets démonstrateurs. 2, Définir les apprentissage à transmettre selon les besoins 3, Organiser des visites terrain. 4, Animer les échanges autour des modèles et de leur mise en œuvre. 5, Produire une synthèse 6, Diffuser la documentation.	
4.2 Encourager la création et le maintien de logements sociaux et communautaires	4.2.1 Contribuer à la réflexion concernant la consolidation du Fonds d'habitation communautaires	DS Lanaudière	Philanthropie Lanaudière, Développement social Lanaudière, Coco Partenaires du chantier	4.2.1.1 Des pistes de consolidation et d'utilisation du Fonds d'habitation communautaire sont explorées en cohérence avec les objectifs du chantier habitation.		26-28	1, S'approprié le cadre du Fonds habitation. 2, Mettre en relation le Fonds et les objectifs du chantier. 3, Explorer des pistes de consolidation et d'utilisation. 4, Amorcer des pourparlers exploratoires.	

Chantier Habitation 2026-2028

<p>4.2.2 Contribuer à sensibiliser la population aux bienfaits du logement social, communautaire et coopératif.</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>DSP, Comité logement D'Autray, Comité porteur logement L'Assomption</p> <p>Création d'un comité pour réaliser l'étude selon les intérêts et disponibilités des partenaires.</p> <p>Mettre en relation avec le comité pour les actions municipales.</p>	<p>4.2.2.1 La population partage la vision relative aux besoins de logement abordable et contribue positivement aux projets de logements sociaux et communautaires</p>	<p>27-28</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1, S'arrimer avec les comités locaux qui travaille cet enjeu 2, Participer activement aux travaux de ces comités. 3, Réaliser une étude sur le «Pas dans ma cour» (lien avec 4,2,2,2) 3, Vulgariser les données 4, Favoriser la transmission de l'information à un large public 5, Mettre en valeur des expériences inspirantes et des retombées positives (lien 4,1,1). 6, Participer aux espaces de dialogue au besoin.
	<p>DS Lanaudière</p>	<p>DSP, Comité logement D'Autray, Comité porteur logement L'Assomption</p> <p>Comité pour réaliser l'étude sur le « pas dans ma cours » selon les intérêts et disponibilités des partenaires.</p> <p>Mettre en relation avec le comité pour les actions municipales.</p>	<p>4.2.2.2. Les municipalités et les élus sont mieux outillés pour faire face au « Pas dans ma cours ».</p>	<p>27-28</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1, Identifier les préoccupations citoyennes éccurentes. 2, Documenter des messages et arguments clés. (lien avec 4,2,2,1) 3, Partager des exemples et pratiques inspirantes. 4, Outiller les municipalités et élus 5, Favoriser le partage d'expérience entre pairs.

Chantier Habitation 2026-2028

	<p>4.2.3 contribuer à la sensibilisation des acteurs à l'inclusion de logements sociaux, communautaires et abordables dans les projets.</p> <p>4.2.4 Soutenir la promotion du Programme de supplément au loyer (PSL) auprès des municipalités</p>	<p>DS Lanaudière</p> <p>DS Lanaudière</p>	<p>DSP, Comité logement D'Autray, Comité porteur logement L'Assomption</p> <p>Comité pour réaliser l'étude sur le « pas dans ma cours » selon les intérêts et disponibilités des partenaires.</p> <p>Mettre en relation avec le comité pour les actions municipales.</p> <p>Offices d'habitation SARL</p>	<p>4.2.3.1 Les municipalités et les promoteurs sont conscientisés à l'importance de l'inclusion de logement sociaux, communautaires et abordables dans les projets.</p> <p>4.2.4.1 Le nombre de municipalités qui contribuent au programme PSL est en augmentation</p>		<p>27-28</p> <p>1, S'arrimer aux actions de l'axe 4 portant sur l'argumentaire et la sensibilisation. 2, Identifier les contextes propices à la sensibilisation 3, Mettre en place une stratégie d'approche de sensibilisation 4, Mobiliser des relais pour rejoindre les promoteurs 5, Contribuer aux échanges à partir de l'argumentaire.</p> <p>27-28</p> <p>1, S'approprier le cadre et modalités du PSL 2, Identifier les besoins et enjeux des municipalités. 3, Relayer une information claire et vulgarisée . Appuyer les municipalités dans leur réflexion</p>	
<p>4.3 Favoriser le maintien à domicile et la stabilité résidentiel des citoyens en situation de vulnérabilité.</p>	<p>4.3.1 Finaliser l'étude des différentes options de déploiement d'un service de menus travaux</p>	<p>UQTR (fiduciaire)</p>	<p>Coordination Menus travaux - Recherche action,</p> <p>Comité pilotage,</p> <p>Comité de recherche,</p> <p>Comité ad hoc Plan d'affaires</p>	<p>4.3.1.1 Les meilleures options pour mettre en place un service de menus travaux sont identifiées via un modèle d'affaire.</p>		<p>26-27</p> <p>1, Finaliser le scan environnemental et diffuser les résultats 2, Finaliser l'analyse des options de déploiement 3, Comparer et prioriser les options 4, Élaborer un montage financier préliminaire</p>	

Chantier Habitation 2026-2028

4,3,2 Assurer le déploiement du projet pilote Menus travaux.	DS Lanaudière	<p>Coordination Menus travaux-recherche action</p> <p>Agent de projet Menus travaux - Déploiement</p> <p>Comités: pilotage (6 partenaires) Aviser (8 partenaires) Recherche (5 chercheurs) Ad hoc plan d'affaires (4 partenaires).</p>	4.3.2.1 Le projet pilote menus travaux se déploie en partenariat avec les partenaires du milieu, visant à assurer la transférabilité vers d'autres territoires lanaudois.	26-28		1 541,00 \$
4.3.3 Coopérer à une recherche-action afin d'évaluer le déploiement d'un service dans la région de Lanaudière.	DS Lanaudière	<p>Coordination menus travaux - recherche action.</p> <p>Comité pilotage (6 partenaires)</p> <p>Comité recherche (5 chercheur)</p> <p>Partenaires impliqués dans le déploiement du service menus travaux (à définir)</p>	4.3.2.1 Le projet de menus travaux est scientifiquement documenté.	26-28	<ol style="list-style-type: none"> 1, Assurer une présence active au comité de pilotage 2, Assurer un rôle de gardien du sens et de la cohérence 3, Soutenir les ressources dédiées à la recherche et au déploiement 4, Contribuer à la promotion du projet pilote 5, Appuyer la documentation des apprentissages 6, Faire rayonner les travaux. 	
4.3.3 Contribuer à la promotion du soutien à domicile et des programmes existants pour le vieillir chez soi	Chantier	<p>CISSS</p> <p>TRCAL</p> <p>Fadoq</p> <p>Tables SAD</p>	4.3.3.1 Les aînés et les personnes avec un handicap sont informées des différents programmes de soutien à domicile.	26-28	<ol style="list-style-type: none"> 1, S'arrimer aux acteurs déjà actifs auprès des clientèles. 2, Rendre disponible des outils 3, Relayer l'information via les partenaires par les canaux appropriés. 	

Chantier Habitation 2026-2028

<p>4.4 Favoriser l'émergence d'initiatives en habitation</p>	<p>4.4.1 Soutenir des initiatives ou des démarches en lien avec l'habitation</p>	<p>DS Lanaudière</p>	<p>DSL Coco Comités locaux logement</p>	<p>4.4.1.1 Les organisations peuvent compter sur le soutien du chantier habitation dans la réalisation de leurs initiatives, selon notre champ de compétences</p>		<p>26-28</p> <ol style="list-style-type: none"> 1, Accueillir et analyser les demandes 2, Définir la nature du soutien offert 3, Contribuer à la structuration des démarches 4, Mettre en lien avec les ressources et partenaires pertinents 5, Assurer un suivi et documenter les contributions. 	
--	--	----------------------	---	---	--	--	--